

Image not found or type unknown



Remboursement de la caution

Par **djen**, le **27/01/2009** à **18:31**

Bonjour,rrnJe viens de recevoir ma caution qui avait été versée lors de la location de mon appartement. Or, l'agence par laquelle je suis passée ne m'a pas rendu l'intégralité de la caution car ils me facturent une taxe d'ordure ménagère ainsi que des provisions pour charges sachant que j'ai payé mon loyer jusqu'à la fin des 3 mois de préavis comprenant les charges.rnJe suis extrêmement surprise de cette facturation.rnEst-ce normal?